1re Année. — N° 11. Le Numéro : PARIS, 5 centimes; DÉPARTEMENTS, 10 centimes Dimanche 5 mars 1871

RÉDACTION
9, rue d'Aboukir, 9

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS
DÉPARTEMENTS
1 mois. . . . . . . 3 fr.
3 mois. 8

Adresser toutes demandes et mandats au Directeur-gérant.

LE CRI DU PEUPLE

Journal politique quotidien

ADMINISTRATION
9, rue d'Aboukir, 9

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS POUR PARIS
1 mois. . . . 2 fr.
3 mois. . . . 6

S'adresser pour les Annonces à M. V. AUBER, 31, rue Vivienne.

BUREAUX DE VENTE
9, rue d'Aboukir, et 13 rue du Croissant

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS

Rédacteur en chef : JULES VALLÈS

BUREAUX DE VENTE
9, rue d'Aboukir, et 13 rue du Croissant

LA PAIX

Ils croient qu'elle est faite !

Sur quoi cela se signe-t-il, une paix ? — Sur un bout de parchemin, un chiffon de chancellerie ?

Vous croyez ?

Cela se signe et s'écrit sur la peau d'un peuple : rien que sur la peau ; et si, par hasard, ce peuple mue, le traité pourrit.

Vous avez pu signer la paix près des Quinconces et la dicter près de Trianon ! Tout ce que l'on a décidé à Bordeaux ou à Versailles ne compte pas. Rançon promise, écartèlement décidé, cela ne signifie rien, si l'on ne peut faire rentrer cette rançon ou si l'on n'empêche pas les chairs coupées de se rejoindre. On ne peut pas forcer l'Alsace de se recôller à la Prusse, ni l'argent de France de courir à Berlin.

On arrivera peut-être à recoudre ensemble des lambeaux, ou à faire suer-jaune, comme de l'or, les bras des travailleurs. Mais cela dure le temps que dure le délire d'un assommé et l'ivresse d'un garde malade.

La paix?

Vous entendez par là le silence des canons. — Je ne sais si ce silence ne sera pas troublé, un jour, par un orage d'insurrection ! Mais admettons qu'il n'y ait pas la fantaisie terrible du volcan, c'est encore une paix qui cloche, une paix infirme, une paix boiteuse.

On a fait taire nos fusils, mouillé notre poudre, voulu emmailloter la pointe de nos baïonnettes — il en reste encore trois cent mille, aiguës et fraîches.

J'accepte qu'on ait tout jeté, — pêle-mêle avec l'honneur, — dans l'abîme où gisent, mutilés et gelés, les sacrifiés de Champigny et de Buzenval, et qu'il ne reste pas une arme aux mains de ceux qui aiment à tâter le canon d'un fusil.

Est-ce la paix, ce silence? Cette agonie, est-ce la mort?

La paix?

Paix de qui, paix de quoi? Entre les balayeurs alsaciens et les bonnes parisiennes? entre les vendeurs de vin et les vendeurs de bière? entre les chanteurs des *P'tits agneaux* et les chanteurs de *La-i-tou*?

Mais ils ne se haïssent pas, ces gens, à preuve que de la Villette au faubourg Antoine, on se fréquente, on trinque et on se marie ! Bien des uhlans ont pesé du sucre à Montmartre ou ont vendu des coupures au café Grétry.

La guerre ne fait qu'habiller en costume de carnaval des guerriers de vingt ans ou de trente, qui portent la veste bleue ou le manteau blanc. — Ils font, pendant six mois ou pendant un an, le métier de héros. Au bout de ce temps, on signe la paix au profit de l'un ou au profit de l'autre. On met au bout du fusil un laurier ou un crêpe.

Il y a un vainqueur, un vaincu, mais il reste vivant, debout et menaçant, plus fort que le triomphe et au-dessus de la défaite l'antagonisme éternel de la fainéantise et de l'effort, de la pauvreté et de la richesse, de l'écumage et du labeur, du capital et du travail.

Les haines d'exploité à exploiteur, de prolétaire à patron, de locataire à propriétaire, de fermier à seigneur, les avez-vous éteintes ?

Elles couvent partout, sous les cendres de Paris brûlé ou sous les feux de joie de Berlin victorieux, — et les socialistes vous rient au nez, vainqueurs de Berlin, traîtres de Paris.

Vous le tuerez, mais quand les pauvres n'ont plus de sang, les riches n'ont plus d'or !

La paix ?

C'est nous vaincus qui déclarons la guerre, entendez vous !

Au treizième arrondissement, il y a déjà des canonniers — à la Westermann, — qui ont amené les pièces sur la place Jeanne-d'Arc et sur la place d'Italie, devant la mairie.

Le dix-huitième arrondissement a élu un comité de défense et posté des sentinelles au coin de ses barricades.

Il y a des balles et des boulets dans les cartouchières et les caissons.

Et l'on s'est battu au Creusot.

La paix !

Vous n'entendez donc pas sonner le tocsin !...

JULES VALLÈS.

NOUVELLES

Le *Moniteur officiel* de Versailles, paru ce matin, 3 mars, publie la communication officielle suivante :

« Hier, 1er mars, vers onze heures du matin, S. M. l'empereur et roi a passé en revue, au champ de course de Longchamps, au bois de Boulogne, les divisions de toutes armes du 6e et du 11e corps prussiens, ainsi que du 2e corps bavarois, destinés à faire leur entrée dans Paris.

» Après le défilé, ces troupes, au nombre de 30,000 hommes environ, sont entrées à Paris et ont pris leurs quartiers aux Champs-Elysées, au Trocadéro et dans les parties avoisinantes de la ville. L'entrée, favorisée par le plus beau temps, a eu lieu sans aucun incident.

« S. M. l'empereur et roi est retourné de Longchamps directement à Versailles. De même, S. A. I. et R. le prince impérial n'est pas entré dans Paris, et s'est rendu de la revue de Longchamps à son quartier-général à Versailles. »

⁂

Des troupes de l'armée de la Loire, trois divisions sont attendues à Paris.

La garde mobile va être licenciée ; les mobilisés des différentes armées du Nord et de la Loire regagnent leurs départements.

⁂

L'évacuation des forts de la rive gauche commencera aussitôt que possible.

⁂

C'est l'intendance française qui devra nourrir les troupes allemandes dans les départements encore occupés.

⁂

Les princes d'Orléans partis pour Biarritz.

⁂

La commission de l'Assemblée nationale a décidé de proposer le retrait du décret de M. Crémieux destituant divers magistrats.

L'administration de la guerre a installé une grande fonderie de canons et de mitrailleuses à Tarbes.

On assure que les frais occasionnés à la France par la guerre, jusqu'à présent, s'élèvent à cinq milliards et demi.

⁂

La *Nazione* prétend savoir qu'au Vatican aurait été décidé le départ du pape. On ajoute qu'il se rendra en Corse. Nous donnons cette nouvelle sous la plus grande réserve.

⁂

On prépare à Berlin une série d'illuminations générales des maisons et des édifices publics. La première illumination aura lieu pour célébrer la conclusion de la paix, la seconde pour l'arrivée de l'empereur et la troisième pour l'entrée des troupes.

LE MEUNIER DU CHER

Lettre du citoyen Girault

Nous trouvons dans un journal de province la lettre suivante, dans laquelle le citoyen Girault précise, avec une grande autorité, la situation déplorable qu'a faite à la France le gouvernement des avocats :

J'assistais le 4 septembre à la chute de l'empire et à la proclamation de la République ; mais au lieu de partager la joie qui, en cet instant suprême, animait tout Paris, je fus saisi par une affreuse douleur morale ; un pressentiment terrible me disait qu'en présence d'une situation presque désespérée, quelque grands orateurs qu'il fussent, les hommes qui prenaient en main les destinés de la France ne possédaient ni l'énergie, ni l'esprit pratique impérieusement nécessaires en un pareil moment.

Désigné par le peuple comme membre du gouvernement, je dirai plus tard pourquoi je n'en fis point partie ; envoyé en mission dans le Cher, des intrigues appuyées au ministère de l'intérieur me forcèrent à donner ma démission quatre jours après mon arrivée.

A partir de ce jour, je fis tous mes efforts pour éclairer le gouvernement, tant sur ses propres fautes que sur ses abus qui allaient croissant ; ce fut en vain, l'aveuglement était complet.

La démocratie mise à l'écart n'a rien à voir à ce qui se passe ; après avoir endormi et paralysé le pays, la République des avocat râle sous l'étreinte des anciens partis à qui elle a livré le pays ; c'est inévitable et c'est justice.

Mon erreur fut de croire que je pourrais m'appuyer sur la raison et le patriotisme, quand, de tous côtés, je n'ai trouvé que l'égoïsme et la passion.

Maintenant, vous, dominateurs à tout prix, pauvres fous qui, pour satisfaire votre sot orgueil, sacrifiez le genre humain tout entier, ouvrez donc les yeux et vous verrez que la corruption et l'abus de la force, qui sont vos armes ordinaires, ne vous ont jamais donné le bonheur après lequel vous courez toujours ; une inquiétude mortelle empoisonne vos jouissances, vous combattez sans cesse les révolutions, et sans cesse par vos abus vous les rendez inévitables ; enfin à force de corrompre et de diviser la nation vous avez fini par la livrer à l'étranger.

Des maires, des gardes champêtres, des fonctionnaires de tous ordres et jusqu'à des magistrats, se servent de leur position pour fausser l'élection ; on effraye et on achète ; on emploie le mensonge et la calomnie, et on appelle ce qui sort d'un tel vote l'expression de la volonté du peuple !

Aveugles et fous qui employez ces moyens, malgré votre triomphe passager et vos grandes positions, je vous plains, car le métier que vous faites n'est pas seulement immoral et malhonnête, il est dangereux et déshonore le pays en le perdant.

On n'a pas oublié l'attitude noble, digne et franchement socialiste du citoyen Girault pendant qu'il siégeait, l'an dernier, au Corps législatif.

Il fut admirable le jour où, prenant la parole pour répondre à ceux qui proposaient d'annuler son élection pour je ne sais quel vice de forme, il en vint à parler de lui, à raconter sa vie.

Ce récit fait dans la langue ferme, nette, pleine de bonheurs d'expression et de mots de terroir du paysan bourguignon, stupéfia, irrita, mais *empoigna* l'Assemblée.

Ce fut un étonnement, un scandale, un triomphe !...

Il parla de son père, vieillard usé par le travail honnête, et dont les épaules voûtées n'avaient jamais revêtu que la blouse ; il parla de son frère, mort à la peine ; il parla du moulin dans lequel il était né, dans lequel il avait vécu et duquel il sortait, la farine encore mal essuyée au coin des yeux, pour venir à Paris et monter à la tribune.

Pendant qu'il parlait ainsi, un frisson courait dans la salle. Les autres députés, avocats marchands de paroles, banquiers marchands de crédit, courtisans marchands de bassesses, tous ces gens ne savaient s'ils devaient applaudir ou s'indigner.

Ils sentaient qu'il y avait là quelque chose d'inconnu, d'oublié, d'écrasé, d'éteint, qui tout à coup relevait la tête et voulait revivre. C'était le travail qui, la première fois depuis vingt ans, prenait la parole et la gardait.

Car Girault garda la parole tant qu'il eut quelque chose à dire. Il n'a pas pour rien la ténacité du paysan.

En terminant son discours, il étendit vers l'assemblée sa main large, dure et forte, habituée aux fardeaux, et s'écria, pendant que dans ses petits yeux gris passait un éclair d'orgueil :

— Et si vous voulez en savoir davantage, messieurs, renseignez-vous, allez dans mon pays.... Nulle part, — entendez-vous, — nulle part, dans le Cher ou dans la Nièvre, *vous n'entendrez mal parler des frères Girault !*...

A ce moment, tous les inutiles, tous les farauds, tous les *tarés* de la Chambre se regardèrent et pâlirent.

Le meunier bourguignon les dominait de toute la hauteur de son passé fait d'honnêteté et de labeur.

C'était leur dire :

— Voilà ma vie, montrez la vôtre ! »

Nul ne répondit. Aucun n'osa.

Et ce fut au milieu d'applaudissements unanimes que cet homme, dont on se promettait de rire, descendit de la tribune.

Nous n'affaiblirons pas par un commentaire inutile la remarquable lettre qu'on vient de lire.

Le citoyen Girault promet des révélations sur les hommes du 4 septembre ; nous les attendons.

Constatons avec regret qu'un tel homme, pensant et écrivant de la sorte, n'a pas été élu, cette fois, par les populations affolées du Cher.

Elles ont cru mieux faire en nommant je ne sais qui, Thiers ou Trochu, peut-être.

J'aime mieux le meunier !...

HENRI BELLENGER

M. Jules Favre jugé par Louis Veuillot

M. Jules Favre, ministre de M. Thiers, est aussi maladroit dans son langage que M. Jules Favre, ministre de lui même. En annonçant la suspension des hostilités, il se donne un air de déposer la foudre. Cela lui va bien !

Ces malheureux cuistres du 4 septembre ne sont pas nés seulement pour nous ruiner et nous assassiner, mais encore pour nous rendre ridicules. Nous le serons par eux, jusque dans les affres de la mort et jusqu'à la dernière scène de l'enterrement. Quand disparaîtront-ils enfin ?

LE DÉPART DES PRUSSIENS

Depuis vendredi midi, la partie ouest de Paris est délivrée de l'occupation prussienne.

On lisait le matin dans le *Journal officiel* :

Le ministre des affaires étrangères est parti ce matin à six heures pour Versailles, porteur de la dépêche électrique qui annonçait le vote de l'Assemblée, il a demandé, conformément au traité des préliminaires de paix, l'évacuation immédiate de l'intérieur de Paris et des forts de la rive gauche. L'état-major allemand n'a pas cru pouvoir obtempérer à cette réclamation sans qu'il fut justifié par une pièce régulière du vote de l'Assemblée.

L'objection avait été prévue. Un messager porteur d'un procès-verbal officiel avait dès hier soir quitté Bordeaux par un train spécial. A onze heures il arrivait à Paris. A midi et demi, le ministre des affaires étrangères repartait pour Versailles, afin d'y procéder à l'échange des ratifications.

Cet échange a eu lieu, en effet, et immédiatement les généraux français se sont abouchés avec les généraux allemands pour les détails d'exécution, qui étaient réglés ce soir, à neuf heures. Demain, l'évacuation de Paris commencera à huit heures du matin ; elle sera terminée à onze heures. Celle des forts s'opérera ensuite, et chacun d'eux sera successivement remis à l'autorité française, lorsque les chefs de corps allemands en auront retiré les nombreuses provisions de guerre qu'ils y avaient accumulées. La retraite des troupes s'effectuera sur toute la ligne dans les termes du traité et d'après l'entente établie entre les commandants militaires des deux nations.

Vers deux heures après-midi, le gouvernement a fait placarder l'affiche suivante :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

L'armée allemande a évacué ce matin, à onze heures, les quartiers où elle avait pénétré. Pendant son séjour, la tenue de Paris a été au-dessus de tout éloge ; partout les lieux publics, les établissements industriels, les magasins des commerçants se sont fermés spontanément. Des cordons de ligne et de garde nationale, soigneusement disposés, ont formé entre les troupes allemandes et la population des frontières provisoires qu'ils ont fait respecter.

Les occupants, laissés à eux-mêmes, ont pu comprendre que si le droit succombe parfois devant la force, il n'est pas si facile de dompter les âmes, et que la fortune de la guerre ne domine pas seule le monde.

Nous devons un juste tribut de reconnaissance aux habitants des arrondissements qui ont supporté la présence de l'étranger ; ils ont racheté leurs concitoyens et préservé la cité de malheurs imminents.

Les municipalités du huitième, du seizième et du dix-septième arrondissement ont fait leur devoir avec autant de zèle que d'abnégation ; Paris n'aura jamais assez de respect pour les magistrats dévoués qu'il trouve auprès de lui à toutes les heures de danger et de douleur.

Le gouvernement de la République les remercie ; il comptera toujours sur eux comme il compte sur la population pour que Paris reste une des premières villes du monde.

Paris, le 3 mars 1871.

Le ministre de l'intérieur,
ERNEST PICARD.

⁂

Un certain nombre d'enfants ont accompagné l'ennemi jusqu'aux portes, en leur prodiguant des injures ; les dragons ont chargé ; et les soldats ennemis n'ont pas dissimulé leur mécontentement d'une évacuation aussi rapide.

⁂

Le roi avait résolu de faire son entrée aujourd'hui même, à la tête de sa garde. On a cru devoir donner satisfaction à ces troupes en les passant en revue dans le champ de courses de Longchamps. On sait que la veille le roi de Prusse avait déjà passé en revue le corps d'armée d'occupation.

⁂

Deux cents gendarmes à cheval suivaient les troupes d'occupation à courte distance, et les éclaireurs d'arrière-garde étaient presque mêlés à cette troupe effectuant sa retraite !

⁂

On est occupé à remettre en meilleur état le Palais de l'industrie, où 7,000 hommes avaient été cantonnés, et qui l'ont laissé dans un état pitoyable.

Le passage des Allemands aura été de courte durée, mais ils ont laissé assez de traces de leur passage pour que nous n'en perdions pas le souvenir.

⁂

A dix heures et demie, le dernier cavalier ennemi s'éloignait dans l'avenue de la Grande-Armée ; un ouvrier s'avança sous l'Arc-de-Triomphe, muni d'une pelle à feu, et versa sur des charbons ardents une pincée de sucre en poudre.

Une légère fumée s'éleva...

L'occupation de Paris était terminée.

5 CONTRE 1

C'en est fait ! la France est vaincue, humiliée, ruinée, dévastée, démembrée, endettée !

Les grandes phrases de l'avocat Jules Favre étaient des farces de charlatan, ses promesses étaient des mensonges : forteresses et territoire, tout y a passé !

Le plan de M. Trochu était une série de désastres et de capitulations prévus et médités par les hommes de l'Hôtel de ville, revus et corrigés par de Moltke et Bismark.

Nous savions tout cela depuis longtemps ; nous l'avons dit et écrit, on nous a mussélés et coffrés !

Ceux qui ne nous croyaient pas et nous traitaient de factieux doivent être fixés aujourd'hui.

Notre honte est complète, et, il faut bien le dire, les bourgeois l'ont voulu ainsi, le peuple a laissé faire.

Nous qui ne sommes pas chauvins, nous sommes désespérés ! Cependant nous ne pleurerons pas comme les Jules Favre et les Thiers : leurs larmes de comédie ont fait rire les rois de l'Europe

et rendu nos ennemis arrogants et intraitables; nous préférons une colère qui les fasse trembler, un plan qui prépare leur anéantissement.

Au lieu de pleurs à volonté, si les hommes de la capitulation et de la honte s'étaient armés d'une paire de bons revolvers et eussent brûlé la cervelle à l'Attila Guillaume et à son compère Bismark, ils n'auraient pas eu à mouiller leur mouchoir; et les deux peuples délivrés, l'un de la guerre, l'autre de son tyran, auraient signé la paix au nom de la République universelle :

Mais ces moyens simples et brefs rentrent pas dans les vues de ceux qu'on est convenu d'appeler de grands hommes d'Etat, Il vaut bien mieux parlementer et traiter, pleurer et se rendre!

Grand homme d'Etat! qui donc a inventé ce mot? Demandez donc au peuple s'il sait ce que ça veut dire... Au bourgeois à quoi il le reconnaît?... Est-ce à la conformation de l'échine ou à la forme du pied?

Grand homme d'Etat! Est-ce que nous en avons encore besoin! Allons donc! ce sont les compères des monarchies et les bourreaux des peuples. Les royautés les adoptent, mais la République les repousse.

Ces gens-là font l'échange d'un peuple comme d'une poignée de main. Ils sont criminels, on les dit grands; ils méritent la corde, on leur dresse des statues.

Assez d'erreurs comme çà. Que leur volonté soit faite, mais ainsi soit-il, que leur règne soit à jamais terminé, sinon que le peuple rentre dans sa coquille et se voue éternellement à la besace et au collier de misère.

Je le dis aux timores, aux crédules, aux ignorants, à tous ceux qui se laissent tromper sur la valeur des mots, à tous ceux qui croient encore aux habits chamarrés, aux chapeaux à plumes, aux graines d'épinards, aux petites et grandes croix. Ces hommes ne sont que de vils ambitieux, des échines souples, des pieds plats : les Alsaciens et les Lorrains pensent comme nous.

Ce sont ces hommes qui condamnent comme crime aujourd'hui ce qu'ils appelaient vertu hier : ce sont ces hommes qui traitent d'insurrection ce qui est du patriotisme. Ce sont eux qui feraient refouler à coups de fusil les Alsaciens et les Lorrains, si ces malheureux s'avisaient de fuir leurs maisons en ruines, leurs villages dévastés, leur sol vendu! Ce sont ceux-là qui enverront des régiments français se joindre à ceux de Guillaume si demain les femmes de l'Alsace jettent des cris de douleur et les hommes des cris de vengeance!

Quant à l'Assemblée, qui vient de s'associer à ce traité honteux, nous savions ce qu'elle vaut.

Il lui fallait la paix à tout prix, la paix après avoir hurlé la guerre.

Il fallait que les affaires reprissent. mais elles ne reprendront pas de sitôt parce que notre défaite les a tuées pour longtemps. Il fallait que les bourgeois respirassent après tant d'émotions et refissent leur ventre un peu tombé de peur, mais ils en auront encore des émotions et de la peur! Il fallait bien que le peuple subît la capitulation et la paix pour faire un pendant à Sedan. Il fallait bien que ce fût M. Thiers qui se chargeât de nous donner le coup du lapin en attendant le coup du roi.

Le vote de l'Assemblée ne nous a donc pas surpris.

Paris, Metz et Strasbourg s'en vengeront un jour, la province seule en rougira dans l'avenir.

Mais veillons!....

546 contre 107, cela veut dire qu'il y a, à l'Assemblée de Bordeaux, 30 bonapartistes, légitimistes et orléanistes contre un républicain.

546 contre 107, cela veut dire qu'en pleine France, au point de vue de l'honneur national et du patriotisme, il y a, à l'Assemblée de Bordeaux, 5 Prussiens contre 1 Français.

J.-B. CLEMENT.

Comme le poltron dans les ténèbres, ils crient à tue-tête pour ne pas avoir peur.

Le peuple a été arborer son drapeau sur la colonne de juillet.

Vite un Lamartine!. — Ils ne l'auront pas.

Le temps des belles phrases est passé.

On espérait, une fois la paix bâclée, reprendre ses *petites affaires*, recommencer ses petits tripotages. On comptait sur la bêtise des prolétaires pour leur faire avaler la pilule, — en la dorant, bien entendu.

Sous prétexte de richesse publique, d'armement à refaire, de forces à réparer, on pensait pouvoir encore exploiter la bête.

Mais ces beaux projets rencontrent un obstacle : — la SOCIALE s'est mise en travers.

Que faire?

Recommencera-t-on Juin?— Paris n'a pas voulu se laisser mitrailler par les forts bondés de Prussiens.

Refera-t-on Transnonain? — Difficile, un 24 février est au bout.

La bourgeoisie est sur les dents.

En attendant, on prend un air férocement guilleret, on dit au peuple :

— Rengaînez votre loque, mon ami, on vous a déjà donné le 22 janvier.

. . . . . .

Ah! le métier pénible que celui d'égorgeur de la République!

A. BREUILLÉ.

L'autorité militaire a voulu reprendre hier les canons de la place des Vosges. Le 183e bataillon s'y est énergiquement opposé, et plusieurs autres bataillons sont arrivés pour le soutenir.

Des tentatives analogues ont été faites à Belleville et à Montmartre, mais partout on fait bonne garde autour des parcs d'artillerie.

Comité central de la Garde nationale

La réunion des délégués de la garde nationale a eu lieu hier au Wauxhall, sous la présidence du citoyen Bergeret. L'assemblée a fait preuve de la plus grande dignité et a vivement protesté contre les tentatives de désordre de quelques réactionnaires.

A une heure, la séance est ouverte. Un délégué du 140e bataillon s'élève contre une décision du ministre de la guerre concernant le non-payement des médailles militaires aux gardes nationaux de marche. L'Assemblée se prononce en sens contraire et déclare que ce qui donne une valeur aux médailles, c'est précisément qu'elles ne sont pas payées.

On adopte en bloc les statuts de la fédération, mais à titre provisoire, et on se réserve de les modifier à mesure qu'on en reconnaîtra les défauts.

Le citoyen Viard. — Il faut que toute la garde nationale obéisse aux ordres du comité central. Si la place envoie des ordres contradictoires, il faut être prêt à arrêter l'état-major.

Il faut s'organiser promptement pour pouvoir défendre la République et repousser le roi qu'un plébiscite rural nous amènerait.

Le citoyen Lacord. — Les armées permanentes doivent être supprimées et remplacées par la nation armée.

On procède ensuite à l'élection de la commission exécutive provisoire en maintenant les pouvoirs de certains membres.

Sont élus les citoyens Prudhomme, Alavoine, Frontier, Arnold, Piconel, Chauvière, Bénard, Gastioli, Véber, Lagarde, Bouis, Courty, Ramel, Bergeret, Lavalette, Viard, Fleury, Maljournal, Henri Fortuné, Boursier, Pindy, Varlin, Jacques Durand, Henri Verlet, Lacord, Ostein, Chouteau, Gasteau, Dutil, Matte et Mutin.

Sur le nom du citoyen Verlet se produit un singulier incident. Le citoyen Metjé prétant que Verlet n'a jamais pu rendre ses comptes d'administration à la *Patrie en danger*, et que ce journal est tombé de son chef, il déclare tenir le fait des citoyens Regnard, Lacambre et Brideau.

Le citoyen Verlet répond qu'il n'a jamais été administrateur de la *Patrie en danger*, et que, par conséquent, il n'a pu en dilapider les fonds, très restreints, du reste, comme on sait. Il ajoute qu'il était simple secrétaire de rédaction, et qu'il n'a jamais, de sa propre autorité, refusé un article socialiste ou autre.

Il annonce que son honneur se trouvant engagé, le *Cri du Peuple* publiera les résultats de l'enquête ouverte.

Les citoyens Gouhier, administrateur de la *Libre-Pensée*, Henri Goullé, ancien rédacteur de la *Patrie en danger*, Viard, etc., attaquent énergiquement le calomniateur. L'assemblée se joint à eux, repousse l'enquête demandée par le citoyen Metjé, et maintient le nom du citoyen Henri Verlet.

L'incident est clos.

Le citoyen Varlin propose qu'on procède à la réélection des officiers de la garde nationale, dont beaucoup ont été révoqués contre tout droit.

Il est décidé que les commandants qui n'obéiront pas au comité seront révoqués par lui.

Un citoyen demande que le département de la Seine se constitue en République indépendante au cas où l'Assemblée de Bordeaux enlèverait à Paris son titre de capitale.

Ces deux propositions sont acclamées.

La séance est levée aux cris de *Vive la République*, et renvoyée à vendredi prochain.

HENRI VERLET.

P. S. — A l'issue de la séance, le citoyen Metjé a déclaré aux citoyens Montelle, Maljournal et quelques autres qu'il n'avait pas entendu attaquer l'honorabilité du citoyen Henri Verlet.

Nous prenons acte de cette déclaration, venue un peu tard, et qui sera d'ailleurs confirmée demain par une lettre de mes anciens collaborateurs présents à Paris. — H. V.

L'orgueil prussien est satisfait. La France est vaincue; ses représentants ont demandé grâce; les soldats de Guillaume sont entrés dans Paris.

Le chauvinisme allemand va broder sur ce thème. Pendant longtemps les journaux de Berlin ne parleront guère d'autre chose.

La France a été vaincue. — Oui, puisque ses généraux, formés à l'école de l'empire, n'ont su que se faire battre; puisque ses administrateurs n'ont pu faire surgir, pour les les employer à la défense, ses immenses ressources.

Ses représentants ont demandé grâce. — Hélas! ce n'est que trop vrai.

Paris a capitulé; il a subi la honte d'une garnison prussienne. — Pour cela, non!

Paris n'a point capitulé, car il n'était point las de la lutte ni épuisé par la faim, Il est bien vrai que des malfaiteurs, à qui il avait confié ses clefs, sont allés à pas de loup, une nuit, dans le camp prussien, les porter à Bismark; mais ce n'est point là, que je sache, une capitulation.

La fière capitale n'a pas non plus subi la honte d'une garnison prussienne. Les soldats allemands ont été casernés sur un espace de terrain enclavé dans l'enceinte; mais ils ne sont pas entrés dans Paris.

Car Paris, c'est la population vaillante et travailleuse qui remplit les quartiers industriels et les faubourgs. C'est cette garde nationale qui, sept mois durant, a demandé qu'on la conduisît au feu, et qui a étonné les soldats aguerris de de Moltke, quand on lui a permis enfin d'y aller, à Montretout et Buzenval.

L'ennemi, victorieux par la trahison, lui a rendu cet hommage, de respecter sa douleur et de ne pas exaspérer par sa présence la tristesse de ses foyers. L'ennemi victorieux a reculé devant la guerre des barricades, qui l'attendait s'il eût voulu souiller le vrai Paris, celui du travail et de la foi révolutionnaire..... Les traîtres n'ont pas osé l'y conduire.

On a donné au Prussien le [illegible] où l'on savait qu'il serait aisément [illegible] de la riche bourgeoisie, des gens de [illegible], des serviteurs de l'empire et des [illegible] peuplés d'étrangers. Quartier cosmopolite qui n'a de parisien que le nom.

Mais la ville de la Révolution est demeurée intacte. Elle n'a été ni vaincue, ni corrompue. Elle ne se sent pas humiliée.

ALBERT GOULLÉ.

Les prussiens à Paris

Au numéro 12 du rond-point des Champs-Elysées, le concierge de l'immeuble et sa femme ont été gravement blessés jeudi.

Un Français, poursuivi par des soldats allemands pour avoir sifflé sur leur passage, s'est sauvé dans un terrain de le Ville en sautant par dessus une palissade assez élevée qui se trouve à côté du n° 12 du rond-point.

Les soldats allemands, ne pouvant le suivre, et croyant que le terrain dans lequel il s'était réfugié communiquait avec l'immeuble mitoyen, forcèrent la porte de l'immeuble à coups de sabre et se précipitèrent dans la cour en frappant de vigoureux coups de leurs armes aux personnes qui se trouvaient sur leur passage.

Le concierge a été gravement blessé à la main, et sa femme a reçu un coup de sabre sur la tête

---

Manifeste de la Gauche radicale

Aux représentants du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle, de la Meurthe et des Vosges.

Chers collègues et concitoyens,

Nous nous sommes associés hier, par nos applaudissements, à la déclaration faite par l'un d'entre vous à la tribune au sujet de l'Alsace et de la Lorraine; mais nous tenons à vous dire encore que les représentants de la France républicaine partagent et vos sentiments et votre opinion. Nous nous sentons attachés aux héroïques populations que vous représentez, aussi fortement qu'elles se sentent elles-mêmes attachées à la patrie commune. De plus, nous nous déclarons, nous déclarons l'Assemblée nationale et le peuple français tout entier, sans droit pour faire d'un seul de vos commettants le sujet de la Prusse; comme vous, enfin, nous tenons d'avance pour nul et non avenu tout acte ou traité, tout vote ou plébiscite par lequel il serait fait cession d'une fraction quelconque de l'Alsace ou de la Lorraine. Quoi qu'il arrive, les citoyens de ces deux contrées resteront nos compatriotes et nos frères, et la République leur promet une revendication éternelle.

Nous pressons cordialement la main que vous nous tendez.

Salut et fraternité.

Victor Hugo. — Louis Blanc, représentant du peuple (Paris). — E. Quinet. — V. Schœlcher, représentant du peuple (Paris). — Charles Floquet, représentant du peuple (Paris). — Millière, représentant du peuple (Paris).
Tolain, représentant du peuple (Paris).
Clémenceau, représentant du peuple (Paris). — Martin Bernard, représentant du peuple (Paris). — A. Cotte, représentant du peuple (Constantine). — Eug. Farcy, représentant du peuple (Paris). E. Razoua, représentant du peuple (Paris). — Ch. Le Père, représentant du peuple (Yonne). — A. Dubois, représentant de la Côte-d'Or. — Gent, député de Vaucluse. — Ducoux, représentant de Loir-et-Cher. — Sadi Carnot, représentant de la Côte d'Or. — B. Malon, représentant du peuple (Paris). — P. Joigneaux, représentant du peuple (Côte-d'Or). — L. Greppo, représentant du peuple (Paris). — J. Andrieu, représentant du peuple (Oran). — Jean Brunet, représentant du peuple (Paris). — Edouard Lockroy, représentant du peuple (Paris). — A. Peyrat, représentant du peuple (Paris). — Rathier, représentant du peuple (Yonne). — Moreau (Côte-d'Or). — Gournet, représentant du peuple (Paris). — Henri Brisson, représentant du peuple (Paris). — Edmond Adam, représentant du peuple (Paris).
Tridon, représentant du peuple (Côte-d'Or).
Langlois, représentant du peuple (Paris). — Cyprien Girerd, représentant du peuple (Nièvre). — A. Ranc, représentant de la Seine. — Amat, représentant des Bouches-du-Rhône,
Ferd. Gambon, représentant de la Seine.

TRAHIS.

Nous devions être vaincus :

La trahison était partout, à l'intérieur, à la frontière et même aux colonies.

Nous trouvons dans une lettre particulière, écrite à sa famille par un marin qui fait partie de la division navale de l'Océan Pacifique (aviso l'*Hamelin*), la révélation suivante :

«A la nouvelle des événements qui se passaient en France, nous demandâmes tous à rentrer et à venir prendre part à la lutte. Mais notre amiral, qui est le plus grand bonapartiste de la terre, prétendit qu'il était chargé d'une mission secrète.

« Ce prétexte couvrait ce traître, car c'en est un.

« En voici une preuve !

« Un dimanche de novembre 1870, nous étions en rade à Valparaiso. Outre notre bâtiment, il y avait là deux frégates françaises et sur chacune d'elles un amiral; sur la frégate le *Phare*, l'amiral Laplain, et sur la frégate l'*Astrée*, l'amiral Cloué.

« Eh bien! ce jour-là deux bâtiments prussiens sont entrés en rade à notre nez et à notre barbe, arborant leur pavillon comme pour nous narguer.

« L'un était porteur de trois millions en espèces; l'autre chargé de marchandises.

« Nous restâmes immobiles dans la rade, alors qu'il eut suffi de nous lancer à leur poursuite pour les capturer.

LA TRIBUNE DES LOCATAIRES

Il est bien entendu, une fois pour toutes, que le *Cri du Peuple* n'accepte en aucune façon la responsabilité de telle ou telle opinion exprimée par ses correspondants sur la question si grave et si délicate des loyers.

Le *Cri du Peuple* ouvre une tribune. Chacun viant y parler. Au public seul il appartient de conclure. Car alors même qu'une proposition paraît, au premier abord, excentrique ou brutale, il peut se faire que l'avenir vienne lui donner raison. En tout cas, elle avait le droit absolu de se produire.

Citoyen rédacteur,

Voilà une question grave. s'il en fût, qui mérite d'être examinée au point de vue du droit strict. Nombre de locataires ne seraient pas en butte aux poursuites de leurs propriétaires, et, dans tous les cas, le payement du terme courant ne pouvant se faire faute de travail pour la masse des ouvriers, il en résulte un conflit qui semble se tourner fatalement au détriment de l'ouvrier et du propriétaire.

Examinons loyalement les éléments de la cause.

Paris est investi, assiégé. La ville concentre toutes ses forces aux mains du gouvernement de la défense nationale, qui possède les pouvoirs les plus étendus pour user, et même abuser de la propriété. Il réquisitionne vivres et logements, frappe des billets de banque pour subvenir aux besoins des défenseurs.

Pendant le temps qu'a duré cette défense, il est incontestable que ceux qui n'avaient pas de logement ou qui se voyaient forcés de déménager de leur domicile atteint par les obus, ceux-là, dis-je, étaient immédiatement pourvus d'un logement aux frais de la défense. Ceux qui ont conservé leur logement primitif, grâce au consentement du propriétaire, doivent-ils davantage leur loyer que les autres défenseurs : soldats, mobiles et marins? Evidemment non.

Mais il ne s'ensuit pas que le propriétaire doive perdre son loyer. La défense possédait des casernes, elle a fait construire des baraques pour loger ses troupes. Tout cela représente un loyer, et même un loyer très élevé, pour les baraques notamment; et il a bien fallu que la défense ait déboursé sous forme de capital de construction la somme nécessaire pour les logements.

Rien de plus juste alors que les gardes nationaux qui ont abandonné toute espèce de travail pour se consacrer à la défense, rien de plus juste que leurs loyers pendant la guerre soient payés par la masse commune, c'est-à-dire par l'Etat, puisque la défense était nationale.

L'Etat possède l'impôt pour garantir ses emprunts; mais en même temps il répartit d'une manière uniforme sur tous les impositions les désastres qui ont affecté particulièrement certaines parties du territoire. Il n'est pas juste que certains départements du midi et de l'ouest qui n'ont pas souffert de la présence de l'ennemi, il n'est pas juste pour eux de ne point pâtir des souffrances communes.

En attendant, les propriétaires qui congédient leurs locataires, faute par eux de payer leur loyer, se refusent par là même le bénéfice d'une loi de répartition qui ne peut manquer d'intervenir en leur faveur.

BLANCHO,
21, rue de Seine.

TROUBLES AU CREUSOT

On annonce que la nuit du 26 au 27 janvier a été marquée, au Creusot par un mouvement assez grave.

Dimanche soir, la publication de la dépêche annonçant la signature des préliminaires de la paix, causa dans la ville une grande émotion. La foule se porta vers l'église pour sonner le tocsin.

N'ayant pu ouvrir les portes, elle les brisa à coups de hache, se précipita dans l'intérieur où ils bousculèrent quelques chaises et brisèrent, dit-on, quelques objets servant au culte.

Vers les onze heures, le tocsin a commencé à sonner, et les sons lugubres des cloches ont retenti jusqu'à deux heures du matin.

Les mobilisés en garnison au Creuzot organisèrent des patrouilles. Quelques coups de fusil, furent tirés. Les détails manquent. On prétend que le calme est rétabli.

FEUILLETS ROUGES

Les Corses

Cinq!

Ils n'ont été que cinq!

Dans cette Assemblée où les membres de l'ancienne majorité abondaient, ils n'ont été que cinq pour soutenir l'empire qui n'avait pourtant jamais laissé vides leurs rateliers!

Cinq!

Pauvre Badinguet!

L'histoire enregistrera la protestation desespérée de ces cinq Corses, — la dernière étreinte cordiale donnée à la dynastie proscrite par les cinq doigts de leur poigne, « soumise et dévouée. »

Ces cinq Corses sont des héros!

Rien ne les fait reculer!

Ils baisent à la bouche les empires pourris et serrent sur leur cœur les détritus des puissances mortes.

L'amour dans la mort!...

Il n'y a que les Corses pour aimer ainsi!...

Voyez les ventrus, qui depuis 1851 jusqu'en 1870, furent les courtisans de l'empire : est-il sous le ciel plus lâches et plus volages séducteurs que ces paillards?

Tant que le buffet fut garni, leur zèle fut admirable.

On ne voyait qu'eux aux Tuileries : les murs y rougissaient de l'ardeur de leurs serments; les mots de « puissance auguste », de « personne sacrée du prince, » de « Majesté » se croisaient dans leur bouche avec plus de rapidité que les b... et les f... dans le bec de Vert-Vert.

Pendant vingt ans leur vie fut une orgie de pâtés de Strasbourg, de gâteaux, de glaces, de décorations, de pensions et de bureaux de tabac. Le fils de la reine Hortense se laissait frapper sur le ventre par leur main gantée de serments; Eugénie présentait ses doigts à baiser à leurs lèvres, d'où n'étaient jamais tombés que des *oui*! Louis jouait avec leurs héritiers et leur prêtait parfois son vélocipède!

Ingrats!

Ils ont voté contre l'empire!

Ils ont lancé un bill d'indignité contre la dynastie!

Mais cette dynastie a été leur maîtresse, et Dieu sait les lâchetés qu'ils ont faites pour elle quand elle pouvait les entretenir!

Eh! quoi! c'est la bouche humide de ses baisers, la peau imprégnée de son odeur, portant encore sur leur poitrine les bijoux dont elle les a parés, c'est ainsi qu'ils osent fouler aux pieds leurs promesses et renier leurs amours!

Allons donc, vous y reviendrez, mes gros don Juan!

Vous aurez beau courir le guilledou à Frosdorff ou à Twickenham : vous êtes marqués du sceau de la fatalité physiologique et vous recourrez à votre Elvire dès qu'elle vous fera : *Psitt!*

Mais quel droit aurez-vous encore à ses faveurs, amants intéressés qui n'avez qu'une escarcelle à la place du cœur!

Les vrais, les fidèles, ce sont les CINQ CORSES!

A la bonne heure, en voilà des souteneurs!

E. VERMERSCH.

AVIS DIVERS

Tous les lundis à huit heures, réunion des membres du *Cercle des Etudes sociales*, place de la Corderie, n° 6.

Le secrétaire,
CH. ROCHAT.

Association internationale des travailleurs, sections de la gare d'Ivry et de Bercy réunies.

Adresser toute demande d'admission et communication, les jeudis et vendredis, de sept à neuf heures du soir, 13, quai de Bercy, au citoyen J. Nostag; les samedis, de sept à neuf heures du soir, 12, rue Nationale, treizième arrondissement, au citoyen Simonot.

Les membres de l'Association internationale des travailleurs, section du Faubourg du-Temple (onzième arrondissement), sont convoqués en assemblée générale, le dimanche, 5 mars. à deux heures, rue Saint-Maur, 108.

Les réunions de l'Association internationale des travailleurs, section de Montrouge, ont lieu tous les jours, à sept heures du soir, 110, rue de la Procession.

Les adhésions sont reçues chez le citoyen Portier, 13, rue du Maine, tous les jours. à huit heures du soir.

Réunions électorales du XIVe arrondissement, rue de la Maison-Dieu, tous les jours à huit heures, et rue Delambre, école communale également.

Réunions électorales, salle de la rue d'Arras, n° 3, cinquième arrondissement, tous les jours à huit heures du soir.

La réunion des artilleurs auxiliaires et autres aura lieu dimanche, 5 courant, à une heure de l'après-midi, dans la salle de la *Marseillaise*, 53, rue de Flandre.

Paris. — A. CHEVALLIER, gérant et imprimeur 9, rue d'Aboukir.

VENTE FORCÉE DE WATERPROOFS

SOUS LE COUP JUDICIAIRE DE LA FAILLITE

En exécution de l'arrêté prononcé par le sieur Yram, juge et partie, rue de la Vrillière, n° 4, en face la Banque de France, aura lieu la vente, les Samedi 4 et Dimanche 5 mars 1871, de :

WATERPROOFS de 30 fr., taxés à.	9 fr. 50
WATERPROOFS de 60 fr., taxés à.	15 »
WATERPROOFS de 72 fr., taxés à.	20 »
WATERPROOFS de 75 fr., taxés à.	25 »

Rue de la Vrillière, 4, en face la Banque de France.